

<b>Institut Saint-Michel</b> Rue du Collège, 126 4800 Verviers Tél. 087/39.46.50 www.saintmichelverviers.be		<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>
---	--	------------------------------------

Verviers, le 16 août 2023

Cher(e) élève,

Tu trouveras au verso de cette lettre l'horaire des examens de 2<sup>e</sup> session et des contrôles des travaux de vacances.

J'espère que cette session sera l'occasion pour toi de montrer les progrès que tu as réalisés dans la ou les matière(s) que tu dois représenter.

En ce qui concerne les examens oraux, les heures de passage sont fixées par le/la professeur(e) concerné(e). En règle générale, ils ont lieu directement après l'examen écrit. Elle/il te communiquera donc l'horaire et l'ordre de passage au début de l'examen écrit. Tu peux aussi la/le contacter si nécessaire.

L'horaire est à respecter scrupuleusement. Aucun examen ne pourra être présenté au-delà du mercredi 30 août 2023. En cas d'absence pour raison médicale dûment justifiée, je te demande, à toi ou à tes parents, de me prévenir immédiatement pour examiner ce qu'il y a lieu de faire.

Au cas où tu aurais décidé, en accord avec tes parents, de ne pas présenter la 2<sup>e</sup> session, je te demande de me prévenir **personnellement** soit en téléphonant, soit en passant à mon bureau.

Les délibérations auront lieu le jeudi 31 août en matinée. Les résultats seront affichés à la fenêtre du local des éducateurs vers 13h.

**Si tu as un travail de vacances**, n'oublie pas que la présentation et le contrôle sont cotés et que cette note représente pour toi la première évaluation de la nouvelle année scolaire. A toi donc de montrer ta volonté de la faire débiter de manière positive. Comme précisé plus haut, les contrôles des travaux de vacances ont lieu en même temps que les examens de seconde session.

Je te souhaite bon courage et bon travail pour cette ultime étape avant la prochaine année scolaire.

Philippe WAUCOMONT  
Directeur

Rentrée scolaire :

- le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 08h30 pour les élèves qui entrent en 3<sup>e</sup> année ;
- le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 09h30 pour les élèves qui entrent en 4<sup>e</sup> année ;
- le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 10h30 pour les élèves qui entrent en 5<sup>e</sup> ou en 6<sup>e</sup> année.

Fin des cours à 12h00.

**Année scolaire 2022-2023**  
**EXAMENS DE SECONDE SESSION ET TRAVAUX DE VACANCES**

	Lundi 28/08			Mardi 29/08			Mercredi 30/08		
	8h25	10h20	13h30	8h25	10h20	13h30	8h25	10h20	13h30
<b>3GT/TT</b>	MT5			SC5 FR5 SC1	MET1	HS2	E14 N24 SC3 RL2		GG2
<b>3TQ</b>	MT4			E14 EXC4 IVSP2		AEH2 EVS2 EP2	FHG2 FS2		
<b>4GT/TT</b>	MT5			FR5 SC5 E14		HS2	D24 N24 GG2		SC3
<b>4TQ</b>	MT4 EVS2 FS2			FR4 IVSP3 EP2		EXC4 FCO2	E14 AEH3		FHG2
<b>5GT/TT</b>	MT6 MT4			FR4 GG2		HS2	E14 SE4 RL2		
<b>5TQ</b>	TCOG8 TA8 AIP4 FR4			FHG2		N22 MT2 EP2	E14 (5G) RL2 FS2	FSE2 E12 (5EF)	
<b>6GT/TT</b>	MT4 E14 FR4			SC7-PH3 SC3-PH1	HS2 GG2	RL2	SC7-CH2 SC3-BI1 SC3-CH1 SE4	SC7-BI2	
<b>6TQ</b>	AIP4 EPCG7 RL2			QEJS3 MT2 FS2		FHG2 N22	E14 (6G) FR4	E12 (6E)	AIP2 (6G)

AEH = Alimentation et hygiène	FSE = Formation sociale et écon.
AIP = Activités d'insertion prof.	GG = Géographie
BI = Biologie	HS = Histoire
CH = Chimie	IVSP = Insertion à la vie sociale et prof.
D2 = Allemand langue 2	MT = Mathématiques
E1 = Anglais langue 1	MET = Méthodologie
EP = Education physique	N2 = Néerlandais langue 2
EPCG = Ex. prat. de compt. et de gest.	PH = Physique
EVS = Enquêtes, visites, séminaires	QEJS = Questions écono-jurid-sociales
EXC = Expression communication	RL = Religion
FCO = Français communication	SC = Sciences
FHG = Formation hist. et géogr.	SE = Sciences économiques
FR = Français	TCOG = Techn. comptables et outils de gestion
FS = Formation scientifique	